

BILAN 2020

de la NIDIFICATION du FAUCON PELERIN

en Bretagne



Nouvelle saison pour ce mâle suivi depuis 2010 © Yann Le Hégarat

Rappelons le contexte exceptionnel de cette saison où l'interdiction des déplacements « non-essentiels » du 17 mars au 11 mai a compliqué le suivi. Alors que ces dernières années nous rencontrions déjà de plus en plus de difficultés pour effectuer des recensements relativement exhaustifs, le phénomène s'est encore amplifié. Ainsi cette saison le temps perdu n'a pu être rattrapé et quelques falaises occupées par le passé comme bien d'autres sites prometteurs n'ont pas été visités. Non seulement quelques couples nous ont assurément échappé, mais en plus les éléments recueillis ont souvent été moins précis qu'habituellement : combien de pontes déposées avaient échoué avant d'avoir pu être contrôlées, quel a été le taux de réussite, etc. ?

En dépit de cette situation, les résultats présentés permettent néanmoins d'obtenir un état des lieux relativement détaillé quant à la situation de l'espèce en Bretagne en période de reproduction (effectif et répartition des couples).

EFFECTIF ET REPARTITION :

Les cantonnements constatés entre les mois d'août et de mars inclus ne sont pas systématiquement signalés, sauf si des comportements liés à la reproduction sont relevés. En effet, ces stationnements concernent bien souvent des migrants, parfois observés en couples.

MORBIHAN :

Les résultats présentés pour ce département souffrent d'un effort de prospection réduit qui peut expliquer l'absence de données sur de nombreux secteurs favorables (notamment dans les carrières).

- **Belle-Ile : 3 couples (minimum).**

L'île n'a pas été véritablement prospectée. Seuls deux des trois sites historiques ont été visités, révélant deux couples dont l'un au moins a niché (deux jeunes à l'aire). Un nouveau site a été découvert, avec deux jeunes à l'envol.

- **Groix : 1 couple.**

Une ponte est déposée sur le site habituel. Un seul poussin est observé à l'aire, puis après l'envol.

- **Lorient : 0 couple.**

Aucune observation après la mi-avril...

- **Intérieur : 4 à 5 couples (minimum).**

En plus des deux carrières habituelles qui ont permis l'envol de 2 et 3 jeunes, deux nouvelles carrières ont accueilli la nidification de l'espèce (2 et 3 poussins observés). Il s'agit probablement de premières en ces lieux (aux dires du carrier pour l'une et d'après les visites de contrôles des années précédentes pour l'autre). Une cinquième carrière pourrait également avoir abrité la nidification : un couple y avait été repéré en mars et l'activité d'une femelle avait été remarquée en juin depuis l'extérieur, sans autres éléments faute de pouvoir y pénétrer.

FINISTERE :

- **Cap Sizun (Plogoff, Clédén-Cap-Sizun, Goulien, Beuzec-Cap-Sizun) : 6 couples (minimum).**

L'effectif pourrait atteindre au moins sept couples puisqu'une alarme est entendue sur un site distinct, occupé en mars et qui ne semble pas avoir été contrôlé par la suite. Au moins 4 nichées sont menées à l'envol (avec un minimum de 9 jeunes volants).

- **Secteur de Douarnenez : 2 couples.**

Une première reproduction est obtenue sur le site où la nidification avait été soupçonnée l'an passé tandis que 2 jeunes sont menés à l'envol sur le site habituel.

- **Presqu'île de Crozon : 9 couples.**

Sur les huit reproductions avérées, 7 nichées connaissent le succès et conduisent 18 jeunes à l'envol.

On retiendra l'absence de couple cantonné sur Pen Hir (les quelques observations sur le site étant attribuées au couple voisin et nicheur à 2 km).

- **Brest : 1 couple.**

Deux poussins ont pris leur envol depuis le nichoir installé sur les silos « Lafarge » du port de commerce. Il avait été posé à l'intention de l'espèce il y a une quinzaine d'année par un salarié de la société, inspiré par Yvon Capitaine dont le nichoir était fixé sur les silos voisins dès l'an 2000. Les employés travaillant sur le site y avaient déjà observé l'envol de deux jeunes en 2019 sans pouvoir dater précisément la première nidification. Ces témoignages éclairent d'un jour nouveau les observations réalisées ces dernières années sur ce site à l'accès très restreint. Ainsi alors qu'un couple apparemment non nicheur y avait été observé dès 2017, la première nidification pourrait avoir eu lieu l'année suivante (un couple est cantonné et début juin la femelle est notée à l'intérieur du nichoir).



Le nichoir et sa situation stratégique, quelques jours après l'envol © Erwan Cozic

- **Bas Léon : 2-3 couples.**

Entre Brest et la Pointe Saint-Mathieu, le site habituel produit 3 jeunes à l'envol, tandis que des contacts réguliers sur un second secteur permettent d'envisager l'existence d'un couple supplémentaire. Enfin, aucune preuve de nidification n'est obtenue pour le couple présent sur les îlots voisins de l'île Vierge.

- **Archipel de Molène : 2 couples.**

Deux petites îles accueillent à nouveau des nidifications « au sol » (3 et 2 jeunes à l'envol).

- **Ile d'Ouessant et de Keller : 2 couples.**

Le seul poussin mené à l'envol provient de Keller alors que la reproduction a échoué au stade poussin sur le site habituel d'Ouessant.

- **Baie de Morlaix et Bas-Trégor : 2 couples.**

Le couple de la Baie de Morlaix expérimente un nouvel emplacement insolite avec une ponte (2 œufs) déposée à même le sol sur l'île Noire. Placée sous un abri à quelques mètres au dessus du niveau des hautes mers, elle est abandonnée avant l'éclosion.

Depuis l'autre secteur traditionnel, aux falaises plus classiques, au moins deux jeunes connaissent l'envol.

- **Intérieur : 9-11 couples (minimum).**

Si l'effectif paraît se stabiliser, c'est probablement parce que plusieurs carrières n'ont pu être contrôlées correctement. En réalité, la progression semble se poursuivre : ainsi, deux nouvelles carrières accueillent une ponte pour la première fois. Huit nidifications sont établies et une neuvième est fortement suspectée.

COTES D'ARMOR :

- **Les Triagoz : 1 couple.**

Pour la cinquième année consécutive au moins, un couple est cantonné sur le phare. Des alarmes sont à nouveau entendues, mais sur la terrasse aucun autre indice n'accrédite l'hypothèse d'une nidification (le sommet n'est contrôlé qu'à partir du mois de juin).

- **Sept-Iles : 3 couples.**

Sur les îles habituelles : Bono, Malban et Rouzic, 3 couples mènent chacun 3 jeunes à l'envol. Une nouvelle fois la cohabitation « difficile » avec les fulmars semble expliquer le plumage souillé d'une femelle adulte (les jeunes étaient alors au stade de l'envol).

- **Ile Tomé : 1 couple.**

1 couple est présent lors d'une visite en mai. L'absence de suivi ne permet pas d'obtenir d'autres éléments.

- **Côte de Goëlo : 5 couples.**

Les quatre sites de l'année passée sont réoccupés : si la nidification n'a pu être prouvée pour l'un des couples, les autres se reproduisent avec succès (2, 2 et 3 jeunes envolés). Un cinquième couple a niché sur une île de la Baie de Paimpol où les prospections des années précédentes n'étaient pas toujours concluantes.

- **Côte de Penthievre : 3 couples.**

Trois reproductions sont avérées : parmi les hautes falaises du Cap Fréhel (3 jeunes envolés) et sur deux sites beaucoup plus modestes mais régulièrement occupés ces dernières années. Ainsi en Baie de la Fresnaye (1 jeune envolé) l'aire n'est située qu'à 9 m de hauteur ; l'autre succès (1 jeune) provient de l'îlot du Verdelet. Sur ce dernier site l'aire est très accessible aux prédateurs terrestres et à l'évidence très exposée au dérangement humain lors des grandes marées.

- **Intérieur : 12-13 couples (minimum).**

L'unique couple en falaise naturelle et non littorale de la région réussit à mener 2 jeunes à l'envol depuis la même aire que l'an passé.

En carrière la forte progression se maintient puisque pas moins de 5 nouveaux sites accueillent des couples (4 nidifications avérées). Au total 11 reproductions sont observées. L'effectif total est probablement sensiblement supérieur puisque 4 carrières ayant déjà permis la reproduction par le passé n'ont pu être contrôlées en raison des difficultés d'accès.

ILLE-ET-VILAINE :

- **Littoral du Pays de Saint-Malo : 2-4 couples (minimum).**

La baisse des effectifs n'est probablement qu'apparente car aucun des cinq sites ayant récemment accueilli la nidification n'a été véritablement suivi. L'espèce a tout de même été contactée sur chacun des cinq îlots. La seule reproduction avérée provient de l'île des Landes, tandis qu'un transport de proie est noté en mai sur le Rocher de Cancale où une aire contenant un poussin est suspectée. En plus de l'unique observation sur Cézembre, deux adultes sont observés en début de saison sur chacun des deux derniers îlots.

- **Intérieur : 8-10 couples (minimum).**

Au centre ville de Rennes deux oiseaux vont se succéder et se cantonner sur le secteur de la cathédrale : un mâle en mars-avril puis une femelle à partir de la fin mai.

Cette année un effort inédit de prospection permet de révéler l'ampleur de la progression en carrière. Des trois habituelles et toutes réoccupées par des couples reproducteurs, leur nombre s'élève à huit si l'on considère celles qui ont retenu un couple cantonné. Parmi ces cinq nouveaux sites, au moins trois d'entre eux permettent l'envol de jeunes. On retiendra également que la reproduction est suspectée sur deux carrières supplémentaires.



Un des trois jeunes envolés depuis la carrière du Clos Pointu © Yann Le Hégarat

LOIRE-ATLANTIQUE :

- **Intérieur : 12-13 couples.**

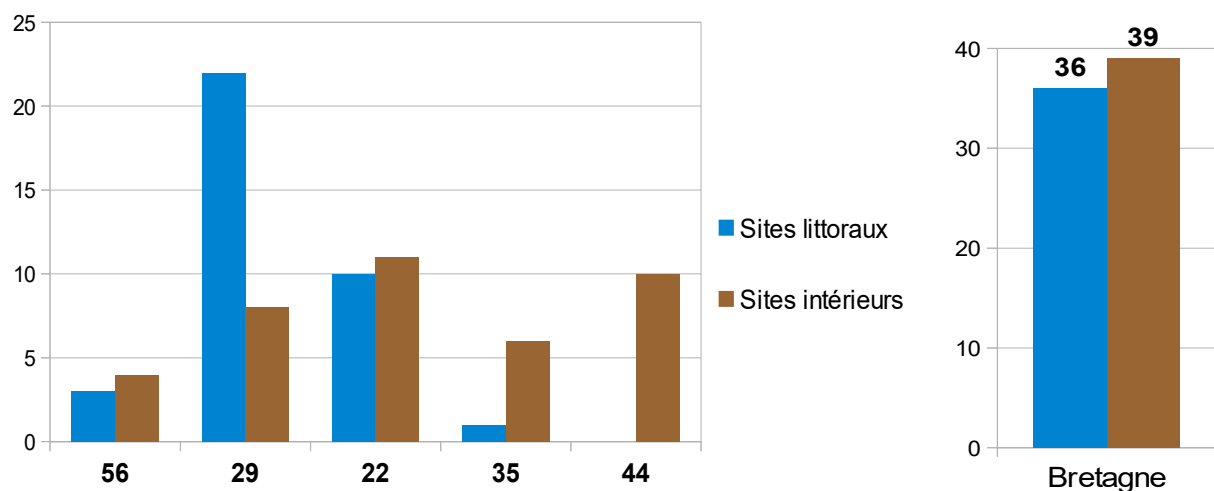
La principale nouveauté concerne l'installation d'un couple au comportement très prometteur sur un site industriel en bordure de Loire. Malgré l'observation d'accouplements, aucune ponte ne semble avoir été déposée.

Au centre ville de Nantes une femelle est cantonnée depuis début 2019. Possibles prémices d'une prochaine nidification urbaine, elle a d'abord formé un « pseudo-couple » avec un migrateur (jusqu'aux départs printaniers de ce dernier) avant d'être observée en compagnie d'un autre mâle, cantonné depuis le mois d'août 2020.

Quant aux sites en carrières, leur nombre bondit pour atteindre 11 couples, dont 9 sont reproducteurs. On notera également qu'une alarme a été entendue en juillet sur une « nouvelle » carrière, permettant d'envisager un couple et une reproduction supplémentaire.

BILAN BRETAGNE (effectifs minimums)						
	Morbihan	Finistère	Côtes d'Armor	Ille-et-Vilaine	Loire-Atlantique	Total
Couples territ.	8-9	35-39	25-26	10-14	12-13	90-101
Cp nicheurs	7-8	30-37	21-25	7-10	10-13	75-93
Cp avec succès	4-8	24-31	17-22	7-11	7-10	59-82
Jeunes à l'envol	8-15	49-55	33-36	12	16-22	118-140

Répartition des couples nicheurs (pontes avérées) :

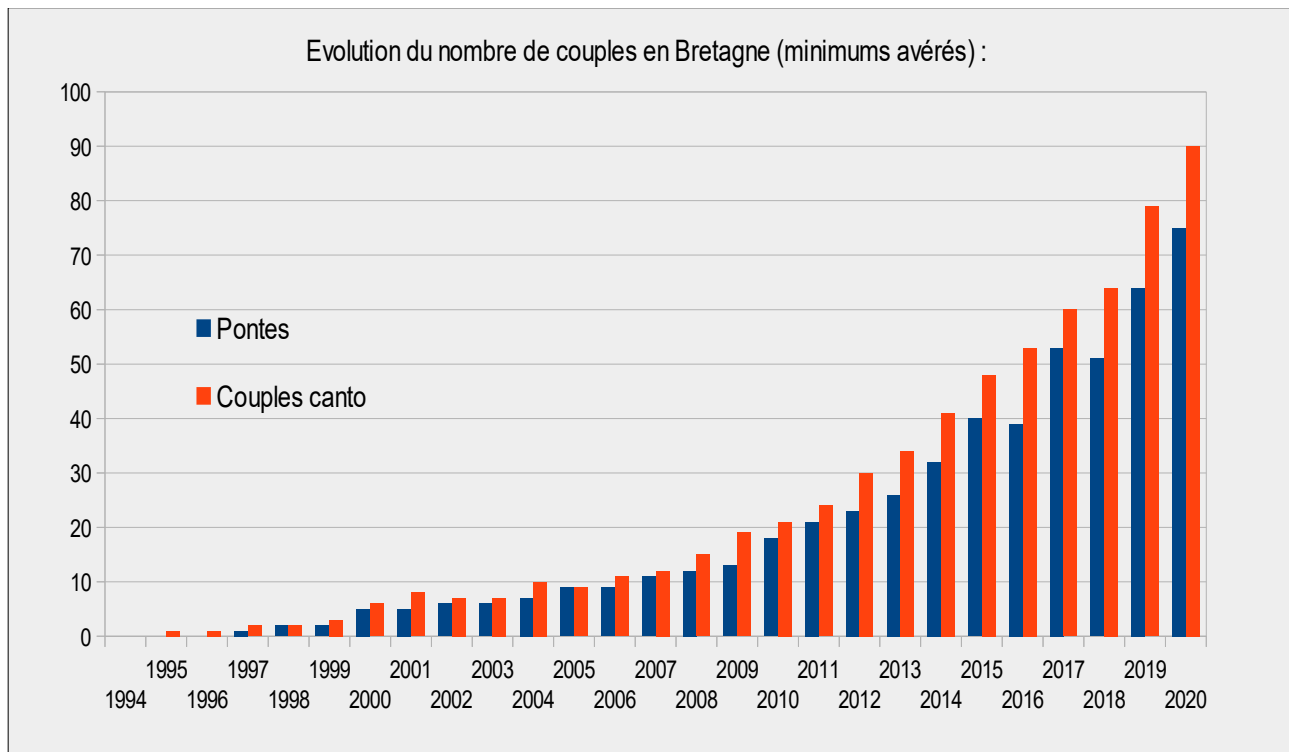


Discussion :

Il convient de garder à l'esprit que le tableau comme les histogrammes ci-dessus et page suivante présentent les effectifs minimums. S'il est délicat d'apprécier l'ampleur de la sous-estimation, quelques éléments permettent d'envisager l'écart par rapport à la réalité. Tout d'abord le constat que 6 sites ayant accueilli la nidification par le passé n'ont été pas contrôlés : au regard des données récentes, on peut considérer que pour la majorité d'entre eux l'espèce y a de nouveau niché. Il faut également prendre en compte les sites visités dans de mauvaises conditions (carrières inaccessibles par exemple), mais aussi l'absence de prospections de certains emplacements favorables et prometteurs. Enfin, combien de ponte déposées avaient échoué avant d'avoir pu être recherchées après le déconfinement ? Dans ce contexte d'expansion numérique il est fort probable que là encore quelques couples et nichées nous ont échappé. Au final, on peut estimer que l'effectif breton est de l'ordre de 100 couples (et que ce nombre est même sans doute légèrement dépassé).

Enfin, on peut s'interroger sur l'influence des restrictions liées au confinement quant à l'installation puis la réussite de certains couples : quelles ont été les répercussions de la baisse drastique des « promeneurs », notamment sur les secteurs sensibles au dérangement, avant leur retour en masse à une période critique ? Qu'en a-t-il été de la disponibilité alimentaire alors que l'activité des colombophiles a été largement perturbée à cette période cruciale ? En effet, nos prélèvements parmi

les aires du littoral ont montré que le pigeon domestique ou voyageur représente un tiers de la biomasse consommée à ce stade. Or, même après le déconfinement du 12 mai, seuls les déplacements effectués dans un rayon de 100km devenaient autorisés. Par sa position géographique excentrée la région a donc été particulièrement concernée par cette limitation des lâchers. Et ce d'autant qu'une proportion considérable des bagues habituellement recueillies sur le littoral indiquent une origine étrangère et souvent britannique (où les restrictions furent prolongées plus tardivement qu'en France). Malheureusement, pour les raisons indiquées précédemment, les résultats (proportion de couples nicheurs, nombre de jeunes à l'envol, etc.) sont plus délicats à exploiter qu'habituellement et n'ont pas permis de quantifier l'impact de ces phénomènes.



Conclusion :

En dépit des difficultés qui nous ont privés d'un recensement plus exhaustif, ce bilan confirme clairement la tendance de ces dernières années avec la poursuite d'une forte progression des effectifs. Au passage le nombre symbolique des 100 couples cantonnés sur la région semble avoir été atteint cette année ! Parmi les faits remarquables, on retiendra que pour la première fois un plus grand nombre de pontes a été découvert à l'intérieur des terres que sur le littoral. C'est d'ailleurs essentiellement grâce aux possibilités offertes par les carrières que la croissance se poursuit à ce rythme. L'autre élément nouveau concerne les toutes premières installations sur des sites industriels. Connaissant la préférence des individus nés sur de telles structures pour y nicher à leur tour, cette actualité marque peut être le début d'une nouvelle ère. Ainsi, alors que ces prochaines années la colonisation des dernières carrières favorables est attendue, l'adoption des constructions humaines paraît constituer une perspective d'expansion prometteuse.



Ce jeune brestois va-t-il contribuer à l'expansion en milieu anthropique ? © Pierre-Yves Martin

Remerciements :

Aux observateurs : Noël Adam, Caroline Andrieu, Claude Balcon, Patrick Bailleul, Jean-Noël Ballot, Emilien Barussaud, Bernard Baudemont, Dominique Beauvais, François Bègue, Patrick Behr, Alain Bellier, Jean-Jacques Beley, Gilles Bentz, Hugues Berthelot, Patrice Berthelot, Alain Beuget, Gilbert Beuzit, Aline Bifolchi, Benoît Bilheude, Alain Boënnec, Téa Boucheron, Jackie Bouédo, Pascal Bourdon, Pascal Bourdin, Ludovic Bourgeois, David Bourlès, Eric Briens, Xavier Brosse, Mickaël Buanic, Bernard Cadiou, Cédric Caïn, Noël Capp, Jean-Philippe Carlier, Dominique & Muriel Cartier, Hubert Catroux, Philippe Chapon, Jean-Luc Chateigner, Sylvia Chevalier, Guy-Luc Choquene, Didier Clec'h, Jean-Philippe Coeffet, Filipe Contim, Sylvie Cornec, Yannig Coulomb, André Crabot, Hervé Cureau, Jean David, Ronan Debel, Catherine Defourneaux, Evelyne Deloison, Fabien Delorme, Armel Deniau, Anita Deniaud, Stéphane Dixneuf, Marc Dizerbo, François Doublet, Laurence Droumaguet, Yves Dubois, Harald Dugenet, Guillaume Duthion, Matthis Esnault, Jean-Pierre Ferrand, Yann Février, Youenn Fouliard, Laurent Gager, Martine Le Gall, Marc Galludec, Jean-Luc Gasnier, Marc Gauthier, Quentin Gicquel, Eliézer Goasguen, François Gossmann, Damien Gourmelon, Jacques Grall, Stéphane Guerin, Jean-Yves Guillhouët, Hervé Guyot, Gaétan Guyot, David Grandière, Julie Grousseau, Myriam Guéguen, Frédéric Habasque (du groupe Marc), David Haydock, David Hémary, François Hémary, Xavier Herrier, Robert Hersant, Evy & Claude Hermouet, Julien Houron, Yann Jacob, Frédéric Jadé, Fabrice Jallu, Claude Joannis, Bastien Jorigné, Guenael Jouannic, Marina Kerboethau, Ludovic Ladan, Jean-Pierre Lafond, Frédéric Laigneau, Véronique Landais, Fabien Layrol, Yvon Le Corre,

David Lédan, Jacques Le Doaré, Alain Le Dreff, Patrick Le Dû, Guillaume Le Guen, Yann Le Hégarat, Arnaud Le Kervern, Daniel Le Mao, Xavier Le Menac'h, Erwan Leneveu, Yves Le Presse, Maude Lerenard, Thierry Le Roux, Renaud Le Roy, Philippe Lesné, Jean Lesourd, Sonia Lhermelin, Amaury Louvet, Hélène Mahéo, Willy Maillard, Jacques Maout, Dominique Maricau, Pierre-Yves Martin, Sébastien Mauvieux, Philippe Mellier, Gaël Moal, Benoît Moreau, Régis Morel, Romain Morinière, Corentin Morvan, Aymeric Mousseau, Sébastien Nédellec, Olivier Noël, Sven Normant, Olivier Normant, Nicolas Orhant, Patrice Ouvrard, Jean Paillat, Mickaël Péron, Aurélien Pierre, Philippe Pilard, Michel Plestan, Antoine Plévin, Pascal Provost, Laurent Quéno, François Quénot, Joëlle Quentel, Phillipe Quéré, Bruno Querné, Gérard Quilleré, Nolwenn Quillien, Willy Raitière, Pascal Revolt, Ghislain Riou, Jean-Marc Rioualen, Catherine Robert, Jacques Ros, Thomas & Patrick Ruckli, Nelly Sallerin, José Serrano, Pierre Serreau, Erwan Stricot, Alain Thomas, Hugo Touzé, Léa Trifault, Laurent Troadec, Viviane Troadec, Jean-Jacques Turbin, Yannis Turpin, François Urvoas, Patrice Vannier, Damien Vanoni, Damien Vedrenne, Matthias Vögeli, Arnaud de Wildenberg, Christophe Winckler, Stéphane Wiza.

Associations et organismes publics : Association de mise en valeur des sites naturels de Glomel, Bretagne-Vivante, GEOCA, LPO Bretagne, LPO/RNN Sept-Iles, Office français pour la Biodiversité, Parc naturel marin d'Iroise, Syndicat des Caps.

Merci aux exploitants et aux personnels des carrières pour leur accueil et pour les autorisations d'accès. Merci également à Mickaël Péron, responsable des silos Lafarge à Brest et à Pierre-Yves Martin pour la visite ainsi qu'à Nicolas Guével du port de commerce de Brest. Merci à Didier Cadiou pour son aide et son efficacité.

Un grand merci à Yann Le Hégarat & Pierre-Yves Martin pour leurs superbes images.

A Yvon Capitaine, qui a réalisé un de ses rêves : c'est lui qui a eu l'idée de construire et d'installer un nichoir sur les silos du port de commerce de Brest...